

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de CHAPEIRY  
4 Route des Eparis  
74540 CHAPEIRY

Télétransmis en  
Préfecture  
le 27/05/2025  
Notifié ou publié  
le 27/05/2025  
Acte certifié exécutoire  
le 27/05/2025  
Le Maire  
Gilles ARDIN



L'an deux mil vingt-cinq le 21 Mai 2025

Le Conseil Municipal de la commune de CHAPEIRY,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
sous la présidence de Monsieur Gilles ARDIN,  
Maire de la commune de CHAPEIRY

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du conseil : 14 Mai 2025

Étaient présents : G. ARDIN, S. BELLEVILLE, B. BIBOLLET,  
M-F CHARVIN, G. CLERC, A. GUILLAUD-SAUMUR, G.  
HIERSO, O. LEGUESDRON, I. LYONNAZ-PERROUX, J.  
REGAT, G. VORLET (ayant donné pouvoir à Oumbarka  
LEGUEDRON)

Excusé :

Absent : C. DEBROUX

Secrétaire de séance : Benoît BIBOLLET

## DÉLIBÉRATION N°25/2025 - CONVENTION AVEC LE CDG 74, D'UNE DUREE DE 3 ANS, DE MISE A DISPOSITION D'AGENTS POUR EFFCETUER LE REMPLACEMENT DE FONCTIONNAIRES OU D'AGENTS CONTARCTUELS MOMENTANEMENT ABSENTS, DANS LE CADRE DE VACANCE TEMPORAIRE D'EMPLOI DANS L'ATTENTE DU RECRUTEMENT D'UN FONCTIONNAIRE, D'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE ET D'ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'article L.452-44 du CGFP,

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Considérant que le Centre de Gestion de la Haute-Savoie propose la mise à disposition d'agents pour effectuer des remplacements, dans le cadre de vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, d'accroissement temporaire d'activité et d'accroissement saisonnier d'activité,

Considérant que la Commue doit, dans certains cas, faire face rapidement à des remplacements d'agents titulaires indisponibles pour des raisons de maladie, maternité ou autres, dans le cadre de vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, d'accroissement temporaire d'activité et d'accroissement saisonnier d'activité,

Monsieur le Maire, propose à l'Assemblée, pour le bon fonctionnement des services de la Mairie, de recourir à la mise à disposition d'agents du Centre de Gestion de la Haute-Savoie chaque fois que cela s'avérera nécessaire, conformément au modèle de la convention ainsi qu'aux conditions financières, joints en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité

- De valider le principe de recourir au service de mise à disposition d'agents du Centre de Gestion de la Haute-Savoie chaque fois que cela s'avérera nécessaire,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions et éventuels avenants permettant de faire appel à ce service, ainsi que toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
Gilles ARDIN



Le secrétaire de séance  
Benoît BIBOLLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Benoît BIBOLLET".